

Le triangle : un danger, le rond : un ordre, le carré : une indication. Il faut décomposer le panneau pour mieux le comprendre. Ex du quatrième panneau : Indication d'un passage pour piétons



DANGER



INTERDICTION



OBLIGATION



INDICATION



INTERSECTION et PRIORITÉ



STATIONNEMENT

Extrait du site : <http://www.momes.net/education/instcivique/route/signroute.htm>

Voici une sélection des panneaux les plus importants à connaître :

Circulation interdite à tout véhicule dans les 2 sens	Sens interdit	Accès interdit aux piétons	Accès interdit aux cycles	Accès interdit aux cyclomoteurs
Accès interdit aux motocyclettes	Accès interdit aux véhicules à moteur, sauf les cyclomoteurs	Accès interdit à tous les véhicules à moteur	Interdiction de tourner à gauche / à droite à la prochaine intersection (selon le panneau)	Interdiction de tourner à gauche / à droite à la prochaine intersection (selon le panneau)
Interdiction de dépasser les véhicules à moteur sauf les cyclomoteurs	Vitesse limitée à 50 km/h	Stationnement interdit	Arrêt et stationnement interdits	Fin de toutes les interdictions précédemment signalées
Virage à droite	Virage à gauche	Chaussée rétrécie à droite	Dos-d'âne	Chaussée rétrécie
Successions de virages (1 ^{er} à droite)	Passage à niveau muni de barrières	Passage pour piétons	Endroit fréquenté par les enfants	Débouché de cyclistes venant de gauche ou de droite
Circulation dans les deux sens	Annonce de feux tricolores	Chaussée glissante	Descente dangereuse	Zone de vitesse limitée à 30 km/h
Piste ou bande cyclable obligatoire pour les cycles	Piste ou bande cyclable conseillée et réservée aux cycles à 2 ou 3 roues	Fin de piste ou bande obligatoire pour les cycles	Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse	Circulation à sens unique
Chemin obligatoire pour piétons	Aire piétonne	Passage pour piétons (signal de position)	Impasse	Parc de stationnement